

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2015

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 2h – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
<p>Première partie Histoire (sujets d'étude) 9 points</p> <p><u>ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE</u> <u>ANNEXE 2 À RENDRE AVEC LA COPIE</u></p>	<p>2/9</p> <p>3/9 et 4/9</p>
<p>Deuxième partie Éducation civique (thème d'étude) 4 points</p>	<p>5/9</p>
<p>Troisième partie Géographie (situations) 7 points</p>	<p>6/9 à 9/9</p>

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Première partie : Histoire (sujets d'étude)
--

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde de 1917 à 1989.

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Compléter la frise chronologique sur l'**ANNEXE 1** en y inscrivant chacun des événements suivants et l'année qui lui correspond:
 - Attaque japonaise sur Pearl Harbour,
 - Annonce du plan Marshall,
 - Entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale.
 - 2) Quel événement met fin à la guerre froide ?
 - 3) Recopier sur votre copie trois mots ou expressions qui correspondent au modèle de société défendue dans le monde par les États-Unis après 1945 :
Collectivisme – Démocratie pluraliste – Économie planifiée – Libre-échange – multipartisme – Parti unique – Socialisme.
- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 4) Citer deux éléments qui montrent que les États-Unis sont, après la Seconde Guerre mondiale, l'une des plus grandes puissances dans le monde.
 - 5) À partir d'un exemple, expliquer l'implication des États-Unis dans la guerre froide.

OU

Sujet 2 : La décolonisation et la création de nouveaux États : Inde, Algérie.

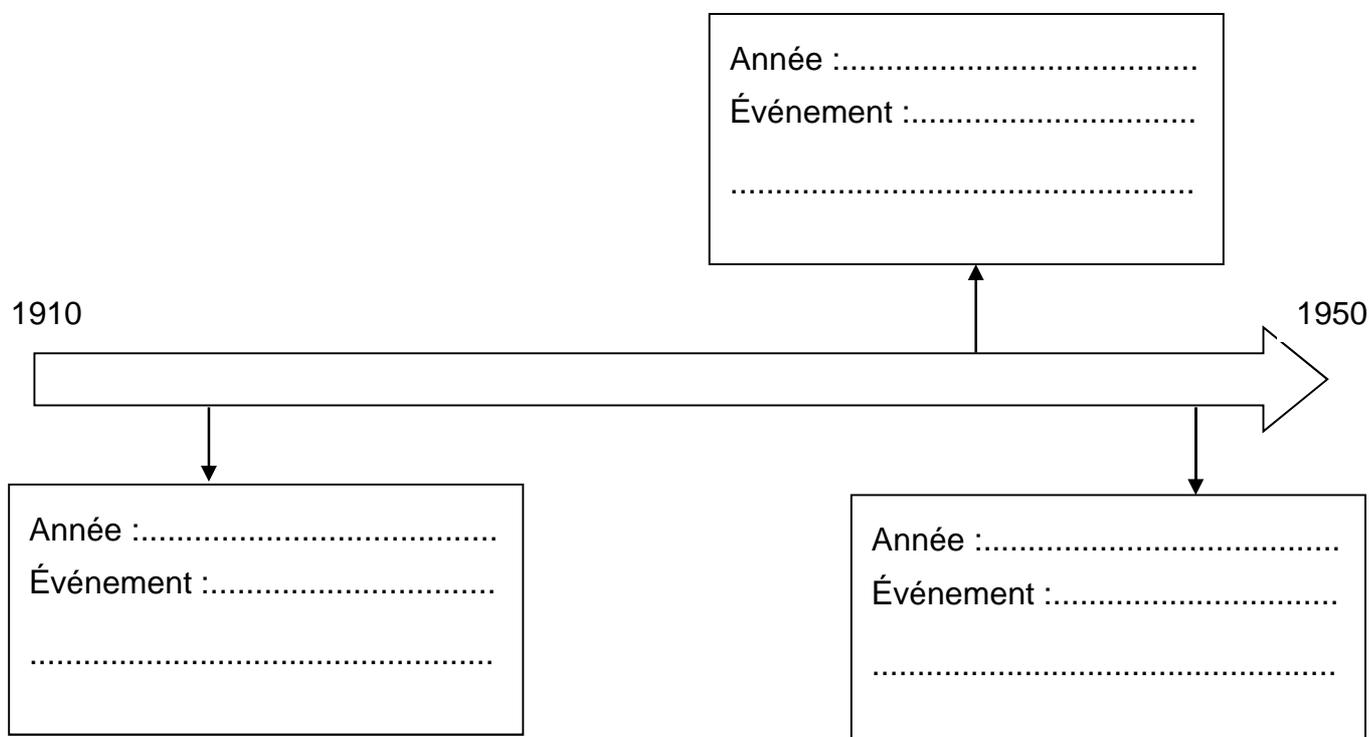
- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Inscrire sur la frise chronologique de la décolonisation de l'Inde en **ANNEXE 2** les événements suivants à l'année qui leur correspond :
 - Assassinat de Gandhi
 - Indépendance et partition du territoire
 - Marche du sel
 - 2) Donner les dates de début et de fin de la guerre d'Algérie.
 - 3) Citer le nom du mouvement indépendantiste qui déclenche la lutte armée en Algérie.
- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 4) Citer un exemple de conséquence humaine de l'indépendance de l'Algérie.
 - 5) À partir d'un exemple, expliquer ce qu'est la « désobéissance civile » et son rôle dans l'accession de l'Inde à l'indépendance.

ANNEXE 1 (à compléter)
À JOINDRE AVEC LA COPIE

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde de 1917 à 1989.

1) Compléter la frise chronologique en y inscrivant chacun des événements suivants et l'année qui lui correspond :

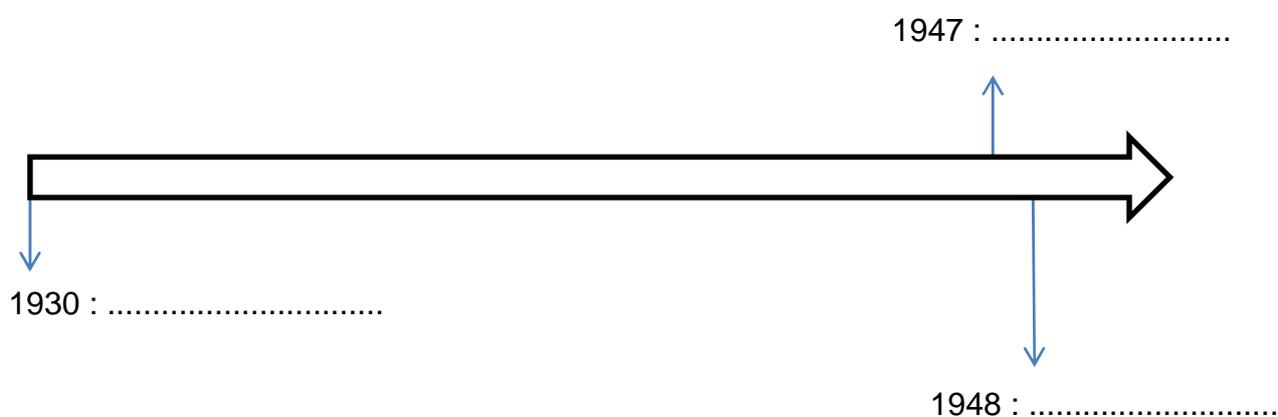
- Attaque japonaise sur Pearl Harbour,
- Annonce du plan Marshall,
- Entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale.



ANNEXE 2 (à compléter)
À JOINDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : La décolonisation et la création de nouveaux États : Inde, Algérie.

- 1) Inscrire sur la frise chronologique de la décolonisation de l'Inde en **ANNEXE 2** les événements suivants à l'année qui leur correspond :
- Assassinat de Gandhi
 - Indépendance et partition du territoire
 - Marche du sel



Deuxième partie : Éducation civique (thème d'étude)

Sujet : Droits de l'Homme et action internationale.

Le Timor oriental est un pays d'Asie du Sud-Est, annexé par l'Indonésie en 1975. En 1999, le pays fait sécession. Aussitôt, des milices pro-indonésiennes, mettent le pays à feu et à sang. Afin d'imposer la paix, l'ONU envoie une force multinationale sous commandement australien. Le 25 octobre 1999, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1272 qui crée l'Administration transitoire des Nations-unies au Timor oriental (ATNUTO).

DOCUMENT : Résolution 1272 du Conseil de sécurité des Nations-unies adoptée par le Conseil de sécurité le 25 octobre 1999

Le Conseil de sécurité, [...] agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations-unies,

1. **Décide** de créer, conformément à la proposition contenue dans le rapport du Secrétaire général, une Administration transitoire des Nations-unies au Timor oriental (ATNUTO), à laquelle sera confiée la responsabilité générale de l'administration du Timor oriental et qui sera habilitée à exercer l'ensemble des pouvoirs législatif et exécutif, y compris l'administration de la justice ;
2. **Décide** également que le mandat de l'ATNUTO comprendra les éléments suivants:
 - a) Assurer la sécurité et le maintien de l'ordre sur l'ensemble du territoire du Timor oriental ;
 - b) Mettre en place une administration efficace ;
 - c) Aider à créer des services civils et sociaux ;
 - d) Assurer la coordination et l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que de l'aide au relèvement et au développement ;
 - e) Appuyer le renforcement des capacités en vue de l'autonomie ;
 - f) Contribuer à créer les conditions d'un développement durable ;
3. **Décide en outre** que les objectifs et la structure de l'ATNUTO s'inspireront de ceux définis dans la partie IV du rapport du Secrétaire général, et en particulier que ses principales composantes seront les suivantes :
 - a) Une composante gouvernance et administration publique, dont un élément de police internationale comprenant jusqu'à 1 640 policiers ;
 - b) Une composante aide humanitaire et relèvement d'urgence ;
 - c) Une composante militaire, comprenant jusqu'à 8 950 hommes et 200 observateurs militaires ; [...]

QUESTION :

Le 26 juin 1945, Monsieur Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'Organisation des Nations-unies (ONU), déclarait « *L'ONU n'a pas créé le paradis, mais elle a évité l'enfer* ».

De quelle manière l'Organisation des Nations-unies contribue-t-elle à « éviter l'enfer » au Timor oriental ?

Troisième partie : Géographie (situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Sujet 1 : L'espace productif d'une métropole.

Le site de l'établissement public Euroméditerranée, dont sont extraits les documents suivants, présente les grands axes de la rénovation urbaine d'un quartier de Marseille et la transformation de terrains industriels sous occupés en nouveaux quartiers économiques, commerciaux et résidentiels.

DOCUMENT 1 : De Euroméditerranée 1 à Euroméditerranée 2.

Des quartiers délaissés...

Village du Canet à l'est, grand port maritime de Marseille à l'ouest, boulevard Capitaine Gèze au nord, et tour CMA-CGM au sud délimitent l'extension. Ce périmètre concerne des quartiers qui dès le XIXème siècle ont été fortement marqués par le développement industriel et portuaire de la ville. Le port a relégué le littoral au second plan et de grandes infrastructures ferroviaires et industrielles ont peu à peu dominé le territoire. Un quartier mal desservi et dont l'habitat s'est progressivement dégradé.

... aux atouts incontestables,...

Pourtant, ces quartiers disposent d'avantages considérables. Ils se situent dans une zone stratégique, au cœur de la métropole et à proximité d'infrastructures de transport (A55, A7, métro Bougainville, TER, port). Afin de lutter contre l'étalement urbain et de permettre la conservation des espaces naturels qui surplombent la métropole, il faut reconstruire la ville sur elle-même. C'est en adoptant cette stratégie de ville durable que Marseille pourra devenir une grande ville européenne et méditerranéenne.

...pour accueillir tous les Marseillais.

Comme partout en France, la métropole marseillaise doit créer des logements pour accueillir sa population ; au rythme de 6 000 par an. Pour anticiper sa croissance, la métropole doit offrir à ses habitants une bonne qualité de vie en créant suffisamment de logements, équipements, transports, commerces et espaces verts. [...]

Source : Site d'Euroméditerranée (<http://www.euromediterranee.fr>)

DOCUMENT 2 : Le nouveau pôle économique de l'Europe du sud.

Le site Euroméditerranée est devenu le plus important quartier d'affaires de centre ville d'Europe du Sud, principalement dans les fonctions centrales d'entreprises, les services au commerce international, les activités financières et les entreprises des TIC (multimédia, télécommunications, audiovisuel) faisant de Marseille une métropole à dimension européenne. [...]

- **Le maritime et le commerce international** : autour du premier port de France et de Méditerranée, et du deuxième aéroport de fret aérien français, Euroméditerranée s'est imposée comme la destination de référence pour les entreprises du secteur du transport et du commerce international. [...]

- **Les télécommunications** : s'appuyant sur la plus forte concentration d'infrastructures télécoms d'Europe du Sud, Euroméditerranée accueille les fonctions de siège et de développement de nouveaux services d'opérateurs leaders, à l'instar de Telecom Italia France Telecom, 9 Telecom... Euroméditerranée contribue également à l'installation d'entreprises des nouvelles technologies telles que Monster, le leader mondial des offres d'emploi sur Internet, qui a implanté son siège pour l'Europe du sud à Marseille.

Source : Site d'Euroméditerranée (<http://www.euromediterranee.fr>)

QUESTIONS :

- 1) Quels sont les 3 avantages dont dispose ce quartier de Marseille ? **(DOCUMENT 1)**
- 2) Quels sont les objectifs sociaux et environnementaux de Marseille dans ce projet ? **(DOCUMENTS 1 et 2)**
- 3) Montrer comment ce quartier devient un centre de commandement, de recherche et d'innovation. **(DOCUMENTS 1 et 2)**

OU

Sujet 2 : L'espace productif dans lequel est situé l'établissement

DOCUMENT 1 : La métropole toulousaine.

Une étude de l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (AUAT)-Insee classe l'agglomération toulousaine parmi les plus attractives et les plus métropolitaines de province, grâce à sa part élevée d'emplois stratégiques, surtout dans la conception et la recherche.

Alors qu'on parle de plus en plus de métropole, même si on ne sait pas trop ce que l'appellation recouvre exactement, l'Insee et AUAT viennent de réaliser une étude conjointe sur l'emploi dans la région toulousaine qui permet de mieux cibler les agglomérations dignes de porter ce label métropolitain. (...)

Les statisticiens classent [les] fonctions métropolitaines sous les catégories suivantes : conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion, commerce interentreprises et culture-loisirs. Ils dénombrent les cadres travaillant dans ces cinq secteurs, emplois considérés comme stratégiques. (...)

La part de ces emplois stratégiques par rapport à l'emploi global, 14 % sur l'aire urbaine de Toulouse, la place au troisième rang national, juste après Paris et Grenoble. Cette part dépasse les 25 % à Labège et Blagnac, 16 % à Ramonville et Toulouse.

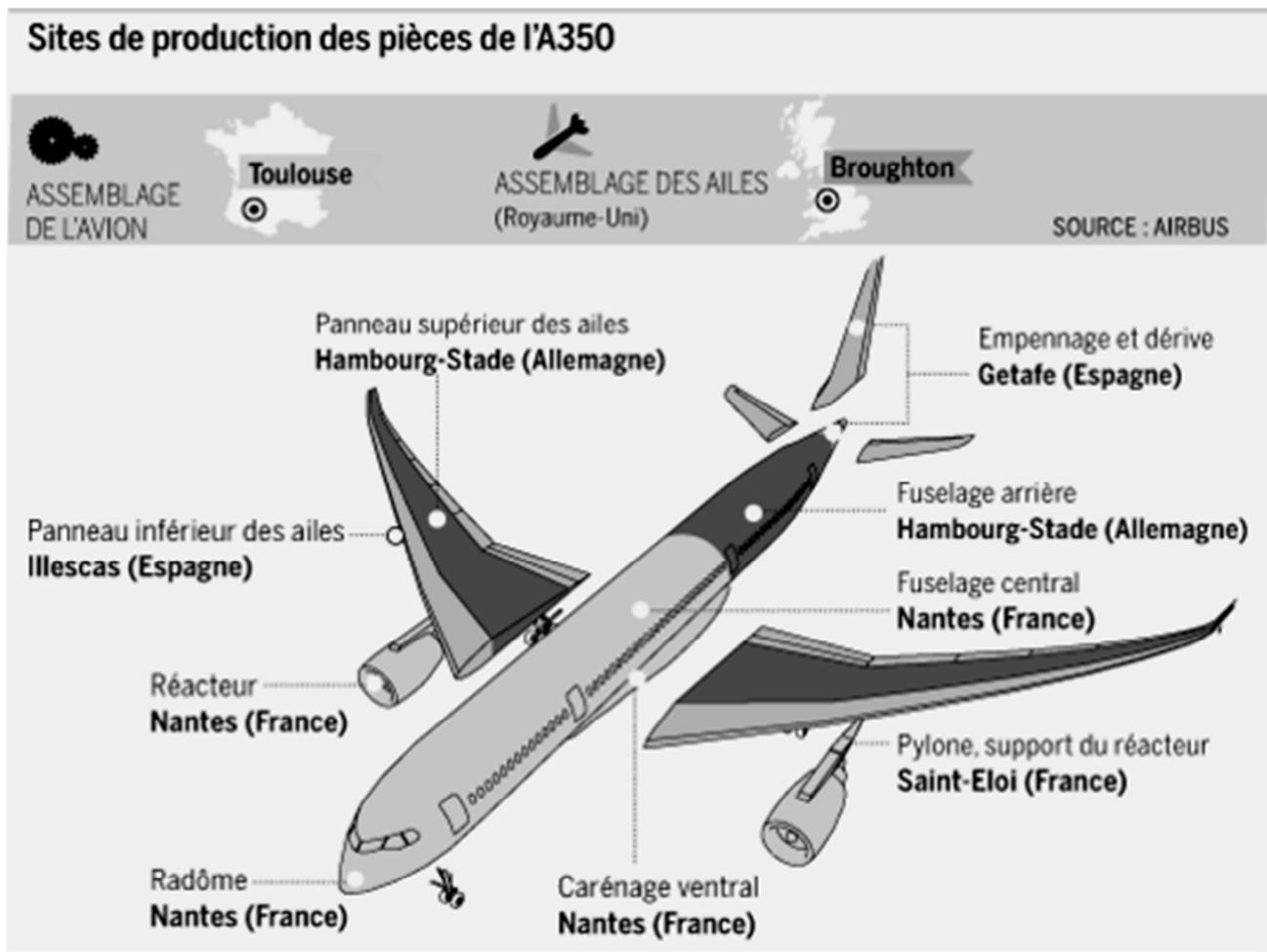
Quatre des emplois stratégiques sur dix relèvent de la conception et de la recherche, domaine qui explique la moitié de la croissance de ces emplois sur le dernier quart de siècle écoulé.

Si l'importance du pôle aéronautique et spatial justifie sans doute ce bon classement, notamment à l'international, il n'explique pas tout. **Toulouse, ville du savoir** comme se plaît à le rappeler son député-maire, bénéficie aussi de ses capacités de deuxième ou troisième université de France et de son pôle formateur majeur. Les conditions de vie expliquent aussi son attrait exercé sur des cadres, jeunes, venus de tous horizons.

Source : journal *La Dépêche du Midi* du 17/01/2011

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : AP1506 FGH HGEC	8/9

DOCUMENT 2 : Les sites de production de l'aéronautique



Source : Infographie publiée sur lemonde.fr le 14/06/2013

QUESTIONS :

- 1) Dans quels secteurs se sont développés les emplois de l'aire urbaine toulousaine ? **(DOCUMENT 1)**
- 2) Montrer que Toulouse est un espace qui concentre les fonctions de commandement et de production d'une métropole intégrée à la mondialisation. **(DOCUMENTS 1 et 2)**
- 3) Expliquer l'expression : « Toulouse, ville du savoir ». **(DOCUMENTS 1 et 2)**